

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Premier commandement de Dieu, 535. — Mgr Pâquet et la dévotion au Saint-Sacrement, 538. — Le blasphème, 539. — Ce que c'est qu'un curé, 540. — Renseignements, 542. — Le Dr St-Georges Mivard, 543. — Les biens de mainmorte en France, 543. — Dupont de Tours, 544. — Le Catholic Directory, 547. — Numéros de la *Semaine Religieuse* de Québec demandés, 547. — Les Frères des Ecoles Chrétiennes et l'enseignement du grec et du latin, 547. — Chronique religieuse, 548. — Les finissants du Petit Séminaire de Québec depuis la fondation de cette Institution, 549. — Calendrier, 550. — Memento hebdomadaire, 550.

Premier commandement de Dieu

(Suite)

La seconde vertu dont le premier commandement ordonne la pratique est la vertu d'espérance.

L'espérance peut se définir : *une attente ferme, active, surnaturelle, du ciel et des moyens d'y parvenir, fondée sur les promesses de Dieu et les mérites de Jésus-Christ.*

L'objet de l'espérance, ce sont les biens que Dieu nous a promis : le ciel dans l'autre monde, la grâce dans celui-ci.

Le ciel, voilà le bien principal que Dieu nous a promis. Que Dieu se soit engagé à nous le donner, toutes les pages de l'Écriture le proclament. Écoutez seulement ici quelques témoignages : *Dieu, dit saint Pierre, nous a fait, par son Fils, des promesses sublimes et d'un grand prix : c'est de nous faire participer à sa propre nature. (II Petr. I. 4.) Déjà, dit à son tour saint Jean, nous sommes les enfants de Dieu. Ce que nous devons être ne paraît pas encore. Lors de la révélation suprême, nous*

serons semblables à Dieu, parce que nous le verrons tel qu'il est. (I Joan. III, 2.) *Ni l'œil de l'homme n'a vu, dit saint Paul, ni son oreille n'a entendu, ni son cœur n'a imaginé ce que Dieu prépare à ceux qui l'aiment. . . Aujourd'hui nous voyons Dieu comme à travers un miroir, alors nous le verrons face à face.* (I. Cor. II, 9 ; I. Cor. XIII, 12.)

Si la gloire céleste est le but, la grâce est le moyen. La grâce est à la gloire ce que la semence est à la moisson. Nous promettre l'une, c'est en même temps s'engager à nous donner l'autre. Voilà pourquoi la grâce est l'objet secondaire de notre espérance : la grâce *habituelle* qui nous rend capables de goûter le bonheur céleste et de le mériter ; la grâce *actuelle* qui éclaire et fortifie nos âmes pour l'accomplissement du devoir.

Grande par les biens promis, l'espérance l'est, en second lieu, par les *fondements* sur lesquels elle s'appuie : la *promesse de Dieu* et les *mérites de Jésus-Christ*.

La *promesse de Dieu*, ce qui en fait la valeur, c'est la puissance et la fidélité de Dieu. Infiniment puissant, il peut tenir ce qu'il a promis ; souverainement fidèle à sa parole, il veut nécessairement la tenir.

S'il n'y avait jamais eu de péché, la promesse de Dieu eût été l'unique et suffisant fondement de notre espérance. Mais la faute d'Adam et nos fautes personnelles nous ayant fait perdre tous nos droits à la divine promesse, un second fondement devenait nécessaire. Jésus-Christ nous l'a donné. Par ses humiliations et ses souffrances, il nous a rachetés nos droits perdus. A cause des mérites du Sauveur, Dieu laisse pleinement subsister sa première promesse. Il lui a donné une garantie nouvelle, en livrant pour nous son Fils unique. *Si Dieu, dit saint Paul, n'a point épargné son propre Fils, s'il l'a livré pour nous à la mort, comment nous refuserait-il quelque chose après un pareil don ?* (Rom. VIII, 32.)

Il faut qu'elle soit *ferme*, c'est-à-dire qu'elle nous interdise toute défiance vis-à-vis de Dieu.

Assurée du côté de Dieu, notre espérance est cependant incertaine de notre côté. C'est que nous devons coopérer à l'œuvre de notre salut. Dieu nous promet le ciel ; mais il veut que nous le méritions. Il nous le montre comme une récompense, comme le prix de nos vaillants et persévérants efforts. Or, si Dieu fait toujours sa part dans l'œuvre du salut, nous pouvons

ne pas faire la nôtre. Voilà pourquoi la confiance en Dieu a pour compagne nécessaire la défiance de nous-mêmes. Voilà pourquoi aussi notre espérance, si elle ne veut pas être confondue, doit être *active*. Elle ne doit pas ressembler au désir du paresseux. En nous montrant le ciel, elle doit mettre dans notre âme l'énergie nécessaire pour le conquérir.

Le dernier caractère de l'espérance, c'est qu'elle est *surnaturelle*. Sans la révélation, nous n'aurions jamais pu soupçonner l'ineffable destinée que Dieu nous prépare ; de même, sans la grâce, nous ne pourrions ni la désirer, ni la poursuivre. Chaque fois que nous faisons un acte d'espérance, nous le faisons avec le secours d'une grâce actuelle, et à l'aide d'une faculté qui nous a été donnée au baptême, et n'est autre que la vertu théologale d'espérance.

L'espérance, telle que nous venons de la définir, est rigoureusement obligatoire.

Cette obligation d'espérer en Dieu se lit très souvent dans l'Écriture. Jésus-Christ la rappelle à chaque page de l'Évangile : *Ayez confiance, dit-il, ayez confiance !* Écoutez aussi ce mot de saint Paul : *Nous formons la maison du Christ, mais à une condition : c'est que nous conservions fidèlement jusqu'à la fin notre glorieuse espérance.* (Hébr. III, 6.)

Il y a deux siècles, certains chrétiens voulurent faire de l'espérance une chose facultative.

L'Église fit justice de cette erreur, en lui opposant la doctrine révélée. Elle rappela à ses enfants que, s'il y a de l'amour de soi dans l'espérance, cet amour est légitime ; il consiste, en effet, à nous souhaiter ce que Dieu même nous souhaite. Au surplus, ce serait faire injure à Dieu de tenir pour peu de chose la récompense qu'il promet, quand cette récompense est lui-même.

Quand faut-il faire des actes d'espérance ?

Pas plus que pour la foi, Dieu ne nous a fixé ce temps. Sans doute, il veut que nous en ayons l'habitude et que toutes nos œuvres soient animées par cette vertu. Mais il y a des circonstances où nous sommes rigoureusement obligés d'en produire les actes. Nous y sommes obligés *directement* lorsqu'ayant atteint l'âge de raison, nous prenons connaissance des promesses divines ; lorsque nous sommes sur le point de mourir : enfin plusieurs fois durant la vie.

Nous y sommes obligés *indirectement*, quand il s'agit d'ac-

complir un précepte qui exige nécessairement l'espérance. Tel est, par exemple, le précepte de la prière ou celui de la contrition.

(à suivre)

Monseigneur Pâquet et la dévotion au St-Sacrement

Les "Annales de l'Association des Prêtres-Adorateurs" ont recueilli les témoignages suivants sur la dévotion du regretté Mgr Pâquet envers la Sainte Eucharistie. Nous sommes heureux de les reproduire.

"Je puis dire que si j'ai quelque dévotion au Saint Sacrement, je le dois à ce prêtre zélé, qui fut notre Directeur au Grand Séminaire et qui n'a cessé de nous porter par ses exhortations et ses exemples à cette dévotion qu'il appelait *la dévotion du Prêtre par excellence*. Il nous répétait que le sacerdoce avait été institué en même temps que l'Eucharistie afin que le prêtre se rappelât toujours que la raison d'être de sa dignité était l'Eucharistie, et que là aussi se trouvait le secours surnaturel nécessaire pour se maintenir à la hauteur de cette dignité.

"Il nous recommandait aussi d'avoir une grande dévotion au Sacré-Cœur, mais d'honorer le Sacré-Cœur là où il est présent et vivant, c'est-à-dire au Saint Sacrement.

"Il a, sinon établi, du moins généralisé la pieuse coutume qui existe au Séminaire de Québec, d'économiser quelques instants sur le temps accordé pour le lever afin de se rendre le plus tôt possible à la chapelle et, dans l'entretien avec Jésus au Tabernacle, de se mieux préparer à l'oraison qui doit suivre.

"Une autre recommandation du pieux Directeur était de retourner le soir aux pieds de Jésus avant le coucher, pour épancher son cœur aux pieds du Bon Maître et de recevoir sa bénédiction avant d'aller prendre son repos.

"Sa coutume était de faire les conférences spirituelles en présence du T. S. Sacrement plutôt que dans une des salles du Séminaire : ainsi la grâce descendait dans les cœurs en même temps que la doctrine.

"Neuf jours avant sa mort, je le voyais une dernière fois prosterné pendant une heure entière en présence du Saint Sacrement exposé, dans l'attitude du plus profond recueillement. J'en fis la remarque à quelques confrères : Comme Mgr Pâquet

m'a édifié ce matin à la Basilique ! comme c'est un prêtre qui prie bien ! comme il aime le Saint Sacrement !

“ Après sa mort, il fut exposé cinq jours dans la chapelle de la Congrégation où est gardé le Saint Sacrement. Il avait bien mérité cet honneur, lui qui pendant sa vie avait adoré Jésus-Hostie avec tant d'amour et de ferveur. ”

LE BLASPHEME

Chanoine J. M. J.

I. — CE QUE C'EST QUE LE BLASPHEME.

Le blasphème est une parole injurieuse à Dieu ; c'est le langage de l'enfer.

“ On peut blasphémer, dit saint Thomas, par la pensée de l'esprit, et par la parole unie à la pensée. Ce péché reste-t-il caché dans l'âme ? c'est le blasphème du cœur. Se produit-il à l'extérieur ? c'est le blasphème de la bouche. Blesser la bonté divine en parlant contre elle avec l'intention d'outrager Dieu, voilà le blasphème complet qui atteste en même temps la *persévérance de l'intelligence et de la volonté.* ”

Blasphémer de la sorte, c'est servir d'organe au démon, le prince des blasphémateurs et le chef des révoltés contre Dieu.

Un pieux missionnaire, passant par un village, entendit des bouches d'enfants proférer des blasphèmes. Il s'arrêta : et voulant faire comprendre à ces jeunes impies combien leur conduite était répréhensible, il leur dit : “ Mes enfants, dans ce pays, on parle français ; et si vous y rencontraiez, par hasard, un homme qui parlât allemand, vous diriez que l'Allemagne est sa patrie ; s'il parlait espagnol, vous diriez qu'il vient d'Espagne ; s'il parlait anglais, vous diriez qu'il vient d'Angleterre, et vous le regarderiez comme un étranger qui tôt ou tard doit retourner dans sa patrie. — Eh bien ! enfants blasphémateurs, me comprenez-vous ? Vous êtes dans un pays chrétien et catholique, et vous n'en parlez pas la langue : je comprends, au contraire, par vos blasphèmes, que vous parlez celle de l'enfer. Je dis donc que vous êtes étrangers, que l'enfer est votre patrie, et qu'un jour vous irez y rejoindre ceux qui parlent comme vous. ”

Un enfant s'était un jour égaré loin de la maison paternelle. On le trouva debout dans une rue, pleurant et sanglotant. On

lui demanda le nom de son père : " Il s'appelle Satan, répondit-il. — Et votre mère ? — Elle s'appelle aussi Satan. — Mais comment appelle-t-on la maison où habitent vos parents ? — La maison de Satan. "

Sur ces entrefaites arriva une personne qui le connaissait et qui put donner quelques renseignements.

L'enfant avait des parents très irascibles. Lorsque, le soir, le père rentrait à la maison, la querelle commençait aussitôt. C'était le plus souvent avec sa femme, qui avait coutume de lui dire : " Tu es un véritable Satan ! " Et lorsque celle-ci s'irritait contre son fils, elle lui disait : " Ton père est un Satan, et toi, tu es un enfant de Satan. " La femme recevait les mêmes titres de la part de son mari. Quand la dispute était terminée, homme, femme, servantes s'écriaient de concert : " Quelle affreuse demeure ! c'est une véritable maison de Satan ! "

L'enfant avait remarqué ces paroles et les avait répétées.

Que d'hommes, que de femmes, dont on peut dire, en les entendant parler : " Vous êtes de véritables Satans ! "

Que de maisons retentissent des mêmes blasphèmes qu'on entend en enfer, et qu'on peut appeler de véritables maisons de Satan !

(à suivre)

Ce que c'est qu'un curé

A l'occasion de la récente discussion du budget des cultes, *Le Journal des Débats*, peu suspect de cléricisme, écrit sous ce titre : *Pour M. Homais* :

" M. Homais et ses congénères ne savent pas trop ce que c'est qu'un curé. Ces " esprits forts, " qui ont déclaré la guerre à l'obscurantisme, s'exagèrent volontiers la force et les lumières de leur esprit ; ils ont trop de complaisance pour eux-mêmes. Voltaire disait : " Mon Dieu ! rendez mes ennemis bien ridicules ! " M. Homais et ses amis, dont Voltaire se fût moqué joyeusement, n'ont pas assez peur d'être ridicules ; ils sont farouches et intolérants. Comme ils font leur pain quotidien d'un journal inepte, ou violent, et achètent tous les jours un peu de fanatisme à un sou la feuille, ils ne sauraient entrer dans l'état d'âme d'un brave homme, d'un pauvre homme, qui dit tranquillement son bréviaire tandis qu'ils dégustent leur journal, feuilleton compris.

“ Le bréviaire, la prière, les offices, les baptêmes, le catéchisme, la première communion, les enterrements, les visites aux pauvres et aux malades : voilà toute la vie d'un curé ou d'un vicaire, surtout à la campagne. Il n'y a pas d'existence, — j'en ai vu de près quelques-unes, — plus humble, plus pauvre, plus résignée, plus charitable. Cet homme noir, qui n'a guère que deux soutanes, dont la plus belle n'est pas neuve, représente pour M. Homais la richesse scandaleuse et menaçante de l'Église. M. Homais a peur de lui, sans savoir pourquoi, et l'a pris en grippe.

“ Que lui reproche-t-il ? Ce serviteur des pauvres (je parle des prêtres de campagne, que je connais bien) rend à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu. M. Homais n'entend pas de cette oreille-là, ou plutôt de ces oreilles-là, car il a la paire. Un maire de campagne est quelquefois plus exigeant, plus difficile à contenter que César lui-même ; personne n'est plus césarien, plus impérial, plus impérieux, qu'un petit empereur de chef-lieu de canton. “ J'y perdrai mon latin, dit M. Homais, qui sait rarement le latin, langue ecclésiastique, ou je ferai ôter son traitement à mon vicaire ! ”

“ Et après . . ? Voilà donc le pauvre vicaire sans traitement. Il n'en sera pas beaucoup plus pauvre, et M. Homais n'en sera pas plus riche. Croit-on, de bonne foi, que c'est avec ces économies de bouts de cierges qu'on rendra le budget moins lourd ; que c'est avec ces mesures jacobines, oppressives et injustifiées qu'on rendra la République plus populaire et les campagnes plus heureuses ? Evidemment non.

Le clergé reste chez lui, quand il n'est pas à l'église, à lire son bréviaire, à cultiver son jardin, lorsqu'il en a un, et à écouter la voix des cloches. Les cloches ne font pas de politique ; elles ne sont ni révolutionnaires ni injurieuses, à moins que, lorsqu'elles disent *din don*, M. Homais ne prenne cela pour lui et s'en offense.

“ Qu'est-ce qu'un curé ? écrivait Lamartine en 1851. C'est le “ ministre de la religion du Christ, chargé de conserver ses “ dogmes, de propager sa morale et d'administrer ses bienfaits “ à la partie du troupeau qui lui a été confiée. ”

“ Il meurt ; une pierre sans nom marque sa place au cimetière, “ près de la porte de son église. Voilà une vie écoulée, voilà un “ homme oublié à jamais ! Mais cet homme est allé se reposer

“ dans l'éternité où son âme vivait d'avance, et il a fait ici-bas ce qu'il y avait de mieux à faire ; il a continué un dogme immortel, il a servi d'anneau à une chaîne immense de foi et de vertu, et a laissé aux générations qui vont naître une croyance, une loi, un Dieu.”

“ Les membres de la commission du budget et de la majorité sont, trop lettrés pour ne pas avoir quelque souvenir de ces lignes, si poétiques et si sensées, de Lamartine ; ils sont trop sensés, eux aussi, je me plais à le croire, pour qu'elles n'aient pas laissé en eux une impression que l'esprit de parti sera impuissant à détruire. M. Homais n'est pas un homme politique, c'est un politicien, ce qui est bien différent ; ce n'est pas non plus un philosophe, c'est un sectaire, et quand on ouvre la porte aux sectaires, même en République, on ne sait jamais ce qu'il pourra faire de la maison. La maison est commune à tous. Pourquoi en chasser ceux qui disent la prière au nom de Celui qui est venu apporter au monde la Bonne Nouvelle, et qui a dit le premier : Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! ”

Renseignements

Le caractère surnaturel des dix plaies d'Égypte est indéniable. La plupart de ces fléaux, il est vrai, ne sont pas sans précédents et sans analogues dans la vallée du Nil, mais il n'en subsistè pas moins une différence essentielle entre les plaies dont nous parle l'*Ezraïe* et celles dont l'Égypte a souffert en d'autres temps. Ce qui donne aux premières un caractère miraculeux incontestable, c'est qu'elles arrivent à point nommé, comme sanction de la parole de Dieu, dans des circonstances annoncées à l'avance avec une précision et une intensité qui révèlent manifestement une intervention surnaturelle ; elles se produisent par l'ordre de Moïse, au moment qu'il a prédit, de la manière qu'il a déclarée : elles cessent quand il l'ordonne et, plusieurs fois, au moment qui lui a été fixé par Pharaon ; le pays de Gessen en est toujours exempt ; les Égyptiens, loin d'en contester le caractère extraordinaire, les acceptent comme une preuve de la mission divine de Moïse. De tout cela, il faut conclure que les dix plaies d'Égypte sont de vrais miracles.

PREMIÈRE PLAIE

L'eau fut changée en sang. Si le Nil fut véritablement changé en fleuve de sang, le miracle est évident. Mais il ne l'est pas moins si l'on adopte une autre hypothèse, d'après laquelle il ne s'agirait ici que de la coloration des eaux du Nil. Chaque année, en effet, au moment de sa crue, vers le mois de juillet, le Nil prend une teinte rougeâtre que lui communique un de ses affluents. En admettant qu'il n'y eût ici que cette coloration du Nil en rouge, les circonstances qui l'accompagnent la rendent miraculeuse : elle se produit à l'instant même où Aaron frappe le fleuve de sa verge ; elle arrive non pas en juillet, mais en février, comme on peut le conclure du rapprochement des dates diverses données par l'*Exode* ; enfin, elle donne à l'eau du Nil des qualités malfaisantes, contraires aux propriétés bienfaisantes, propriétés du Nil rouge annuel (1).

(A suivre)

Le Dr St-Georges Mivard

Le docteur St-Georges Mivard, en quête depuis trop longtemps d'une popularité malsaine, a trouvé ce qu'il recherchait. Le cardinal Vaughan lui a interdit de s'approcher des sacrements, jusqu'à ce qu'il ait prouvé son orthodoxie à la satisfaction de son Ordinaire.

Les biens de mainmorte en France

Le dernier numéro du *Bulletin des Congrégations* publie un fort curieux travail dont l'auteur est M. Robert, de Rouen, très versé, comme on sait, dans toutes les questions qui concernent le fisc. Nous en recommandons tout particulièrement la lecture.

Ce travail figure un grand cercle qui représente la fortune totale immobilière de la France, évaluée par l'administration au 1er janvier 1900.

Savoir :

Propriété bâtie : 53 milliards 264 millions.

Propriété non bâtie : 91 milliards 557 millions.

(1) Polyglotte de l'abbé Vigouroux.

Le tout supportant un impôt foncier dont le principal est de : 158 millions 785,000 francs.

La mainmorte des Congrégations autorisées est seulement de 380 millions, soit 2½ pour 1000 de la fortune immobilière de la France, pour subvenir aux besoins de 136,000 congréganistes autorisés, de centaines de mille assistés.

C'est à propos de cette faction insignifiante qu'on persécute les Congrégations depuis 30 ans.

Dupont de Tours (1797-1876.)

Il y a des gens qui s'imaginent que pour mourir en odeur de sainteté, il est indispensable d'avoir vécu sous le froc du moine ou sous la guimpe de la religieuse. Voici pourtant un Saint en redingote !

Léon Papin-Dupont naquit à la Martinique, le 24 janvier 1797. Issu d'une ancienne famille de la Bretagne, il vint faire ses études en France, puis il fut étudiant en droit à Paris. Sa vie fut d'abord celle de tous les jeunes gens riches qui courent après les fêtes mondaines et les plaisirs.

Mais, un simple mot d'un prêtre le ramena pour toujours aux pratiques de son enfance.

Dans une excursion de plaisir, il avait essuyé une grosse averse. Il demanda à l'abbé Bordier, à qui il venait de confier l'instruction religieuse de son jeune domestique, s'il ne s'était pas mouillé ce jour-là.

— Mais non, fit l'abbé, j'étais aux vêpres.

— Mais, voyons, c'était un jeudi !

— Oui, mais le jeudi de l'Assomption ! ”

Le jeune Dupont réfléchit, et entra tout de suite dans une nouvelle voie, se donnant à Dieu de toute son âme et se vouant particulièrement aux œuvres de charité. Pour sauver un pauvre menuisier d'une faillite imminente, il n'hésita pas à vendre son cheval et sa voiture. Après avoir fini ses études en droit et son stage, il revint aux îles où il occupa bientôt la place de conseiller à la cour de la Martinique. Là, il épouse Marie-Caroline-Joseph d'Audiffreddi, qui meurt le 2 août 1833, après six ans d'heureuse union. Dupont n'a plus que sa fillette, Marie-Caroline-Henriette.

La santé chancelante de cette enfant ramène Léon-Dupont d'abord à Bordeaux, puis à Tours où, en 1834, il se fixe, afin de confier plus tard aux Ursulines l'éducation de sa fille.

Dans son logis de la rue Saint-Etienne, il ne pense plus qu'au service de Dieu. Son culte préféré s'adresse à la Sainte Face.

M. Dupont était gai, brillant causeur, marcheur infatigable, cavalier élégant, chasseur adroit, et doué d'une grande force physique.

Il était même quelque peu . . . prompt. Un jour, en diligence, il asséna un formidable coup de poing au conducteur qui avait blasphémé :

— Mais, Monsieur, fit le patachon, je ne vous parlais pas à vous !

— Malheureux ! tu as fait mieux, tu as insulté mon Père.

— Votre père !

— Oui, Dieu est mon Père, il est aussi le vôtre ; son saint nom est sacré, et n'est pas fait pour être insulté. ”

Puis, avec toute l'ardeur de sa foi et la charité de son cœur, il parle de la gravité du blasphème, s'excuse de sa vivacité, donne un large pourboire à sa victime, et lui arrache la promesse de ne plus offenser Dieu.

A Saint-Servan, il voit l'abbé Le Pailleur qui venait de fonder l'ordre des Petites-Sœurs des Pauvres. Après mille démarches pénibles, il reçoit enfin à Tours, dans sa maison, la sœur Jeanne-Jugan et deux autres Sœurs. C'était le 3 décembre 1846.

M. Dupont nourrit ces saintes filles et ne quitte plus les vieillards assistés.

Tous les ans, il conduisait sa chère Marie à Saint-Servan où, disait-il, elle prenait des bains de mer, et lui des bains de foi, auprès de l'abbé Le Pailleur.

Malgré tous ces soins, Marie tomba malade. Elle mourut à quinze ans ; le père désolé n'eut plus dès lors d'autre objectif que le ciel.

Dans un voyage à Paris, il rencontra, la nuit, à Notre-Dame des Victoires, des hommes en prière au pied du Saint-Sacrement. Cela le fit réfléchir au besoin que nous avons tous d'arrêter la colère divine, en expiant les insultes dont le divin Maître est l'objet. M. Dupont organise à Tours ces veillées eucharistiques expiatoires. Cette dévotion s'étend. Les plus occupés, les plus humbles sont, comme toujours, les plus exacts. Un pauvre can-

tonnier fati plusieurs lieues pour adcrer l'Eucharistie. Un chauffeur de locomotive, des instituteurs forains . . . , M. Cotte, colonel de chasseurs, et plus tard général, M. d'Outremont, conseiller de préfecture, futur évêque, coudoient ces humbles et ces petits.

Par correspondance, M. Dupont crée l'Adoration dans les grands centres de la région. Il la crée même en Espagne, par l'entremise d'un pieux commis-voyageur.

Notre Saint se lie avec le P. Hermann, juif converti ; sa réputation s'étend au loin. Tout ce qui respire pour Dieu veut connaître *le saint homme de Tours*.

Fécond en ressources pieuses, Monsieur Dupont inaugure dans sa maison le culte de la Sainte Face. Une copie du voile de sainte Véronique lui est envoyée de Rome. Il l'installe dans son salon et fait brûler une lampe en son honneur. Au contact de cette huile, les miracles abondent : plaies, maux de la vue, tumeurs cancéreuses réputées incurables, maladies aiguës disparaissent soudain. M. Dupont déclarait qu'en vingt-ans, il avait expédié plus de deux millions de petites fioles de cette huile.

Un jour, il dépoillait sa volumineuse correspondance. " Mon fils se meurt, lui disait une mère désolée : vite, priez pour lui ! " M. Dupont se tourne vers la Sainte Face et s'écrie : " Seigneur, vous voyez que cela presse ! " A l'instant même, l'enfant était guéri.

C'est M. Dupont qui en 1870, eut l'honneur de confier aux zouaves pontificaux la bannière du Sacré-Cœur, brodée par les religieuses de Paray-le-Monial, et au revers de laquelle il fit ajouter une invocation au patron de la Touraine.

Le saint homme de Tours mourut à 79 ans, le 18 mars 1876. On s'occupe à Rome de le proclamer vénérable.

L'œuvre pie du *saint homme de Tours* n'est pas morte avec lui. Sa maison s'est transformée en oratoire, où brûlent une multitude de lampes dont l'huile ne cesse d'être l'instrument des miséricordes de Dieu. Autour du tableau de la Sainte Face, de nombreux et touchants *ex-voto* racontent aussi les merveilles qui se sont opérées devant la sainte Image.

Aujourd'hui, l'œuvre de la Sainte Face est érigée en archiconfrérie que dirigent avec zèle des prêtres chargés de continuer de propager le culte établi envers Notre-Seigneur par le serviteur de Dieu.

La chapelle de la Sainte Face, à Tours, est devenue un lieu de

pèlerinage très fréquenté, où Dieu se plaît à distribuer ses bienfaits.

Le Catholic Directory

Nos lecteurs peuvent maintenant se procurer le " Catholic Directory " pour l'année 1900, en s'adressant aux éditeurs, M. H. Wiltzius and Co, Milwaukee, Wisconsin. Prix : 75 cents.

Numéros de la Semaine Religieuse de Québec demandés

Le collège de Memramcook demande les numéros suivants de la *Semaine Religieuse* de Québec : 15 et 18 de l'année 1892, et le premier numéro du mois d'août 1899.

Monsieur le curé de Saint-Gédéon, Lac Saint-Jean, désire également acheter les 52 numéros de la première année, les numéros 9 et 28 de la troisième année, et le numéro 36 de la cinquième année.

Les abonnés qui ne tiennent pas à conserver la collection pourront peut-être rendre le service demandé.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes ET L'ENSEIGNEMENT DU GREC ET DU LATIN

Par une lettre du 11 janvier 1900, S. E. le Cardinal Ledochowski, préfet de la Propagande, communique à S. E. le Cardinal Gibbons, la décision prise par la sainte Congrégation le 11 décembre 1899, et ratifiée par Léon XIII, le 6 janvier 1900, relativement à l'enseignement des langues grecque et latine par les Frères des Ecoles Chrétiennes, demeurant dans les Etats-Unis.

Il est décrété que cet enseignement, prohibé par les règles de l'Institut, dont le Saint-Siège refuse d'accorder la dispense, devra cesser à la fin de la présente année ; le désir du Saint-Siège étant que l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes s'en tienne à l'esprit de leur Règle primitive et se dévoue entièrement à leurs écoles techniques et commerciales.

Chronique Religieuse

Les paroissiens de Saint-Henri, comté de Lévis, ont eu le bonheur de recevoir la visite de Monseigneur l'Archevêque, jeudi et vendredi dernier.

Obligée de priver le Vénéral curé de cette paroisse du secours d'un vicaire, dans la grande pénurie de prêtres où se trouve le diocèse, Sa Grandeur, dont le zèle est à la hauteur de toutes les exigences d'une vie d'apôtre, lui avait promis d'aller, lui-même, l'aider quand le ministère deviendrait un peu plus lourd. L'occasion du premier vendredi du mois a paru favorable et Monseigneur l'Archevêque a voulu se donner le plaisir de jouir de la piété des fidèles de Saint-Henri envers le Divin Cœur de Jésus. Accompagnée de son Secrétaire M. l'abbé Laflamme, Sa Grandeur s'est rendue dans cette paroisse, et de concert avec Monsieur le Curé, a entendu les nombreuses confessions des paroissiens avides de s'approcher de la Table Sainte et de puiser dans le Cœur adorable de Notre-Seigneur, les grâces abondantes dont il est la source intarissable.

La messe du premier vendredi a été célébrée par Sa Grandeur elle-même, et un grand nombre de personnes ont reçu de sa main la Sainte Communion.

Les paroissiens de Saint-Henri se sont sentis très honorés de cette auguste visite, et n'oublieront pas ce témoignage du zèle de leur archevêque bien-aimé, pour lequel ils éprouvent tant de vénération et de reconnaissance.

En revenant de Saint-Henri, par des chemins impraticables, Sa Grandeur est arrêtée à la belle église de la nouvelle paroisse de Pintendre. — M. le Curé et un bon nombre de paroissiens y ont reçu Monseigneur et lui ont fait visiter les travaux de parachèvement de leur église.

Construite avec soin par M. David Roy, entrepreneur de Lévis, sur les plans de M. J. Bussières, Architecte de Québec, cette église fait honneur à ces deux Messieurs et les nouveaux paroissiens en conçoivent une légitime fierté. Elle est élégante de forme, avec son clocher superbe, admirablement située sur les bords du bras de Pintendre et la grande route qui conduit de Lévis à Saint-Henri. Chose digne de remarque, la construction s'en est faite à un prix modique et sans que les paroissiens eussent eu à se cotiser d'un seul sou. Il faut dire qu'un grand

nombre d'entre eux ont fait de généreuses offrandes qu'ils ont payées fidèlement, et que les Vénérables Curés de N.-D. de Lévis et de Saint-Henri, non contents de sacrifier une partie de leurs paroisses respectives pour la formation de Pintendre, ont voulu seconder les désirs de leur Archevêque, en faisant voter par leurs fabriques un montant de trois mille piastres, dont deux mille par Saint-Henri et mille par N.-D. de Lévis. C'est ainsi que Monseigneur l'Archevêque a pu conduire à bonne fin cette construction d'église entreprise pour la gloire de Dieu et l'avantage des fidèles de Pintendre, qui depuis trente ans demandaient l'érection de ce nouveau centre religieux.

SAINT-LOUIS DE PINTENDRE

Le 18 février de la présente année, la majorité des franc-tenanciers, résidants des parties assignées pour la formation de cette nouvelle paroisse, ont présenté à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque une requête demandant l'érection de leur territoire en paroisse distincte de N.-D. de Lévis, de Saint-Joseph de Lévis et de Saint-Henri.

C'est M. l'abbé Ant. Gauvreau, curé de Saint-Roch de Québec, qui a été chargé de tenir l'assemblée pour vérifier les allégations de cette requête. Elle a eu lieu, le 22 mars, à la nouvelle église de Pintendre.

Sur le rapport favorable du délégué ecclésiastique, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque a émané son décret en date du 27 mars dernier, par lequel il érige canoniquement la nouvelle paroisse sous l'invocation de Saint-Louis de Gonzague, avec le nom de Pintendre pour toutes fins civiles.

Les intéressés vont s'adresser de suite aux commissaires pour faire reconnaître civilement l'existence de leur paroisse et jouir des avantages qui découleront de cette reconnaissance par l'autorité civile.

Les finissants du Petit Séminaire de Québec depuis
la fondation de cette Institution

1884-85

(Suite)

William Hennessey, Halifax
Honorat Hudon, Québec

Edouard Langelier,	Québec
Florian Lavoie,	Sainte-Luce
Thomas Lefebvre,	Pointe-aux-Trembles
Louis P. Legendre,	Sainte-Croix
Patrick McElmeen,	Ile du Prince-Edouard.
Francis McKenna,	Irlande
Théodore Mercier,	Sainte-Hénédine
Francis Noël,	Loreto, E. U.
Rosaire Paquin,	Portneuf
Napoléon Picher,	Québec
Jos. Camille Pouliot,	Rivière du Loup.
J.-Bte Robitaille,	Québec
Abel Rochette,	"
Donald Summurs,	Halifax
Charles Verge,	Québec
Charles Vézina,	Saint-Michel

1885-86

Eugène Audet,	Saint-Anselme
Mendoza Bernard,	Québec
John Chaffers,	Saint-Césaire
Etienne Cloutier,	Sainte-Anne de Beaupré
Emile Côté,	Québec
Félix Doyle,	Loretto
Réné Fotier,	Québec
Amédée Gosselin,	Saint-Charles
Joseph Guérard,	Saint-Laurent, I. O.

(à suivre)

Calendrier

15	DIM	b	PAQUES. 1 cl. Kyr. royal. <i>Har dies, debent. Regina Cœli.</i>
			Vêpres de Pâques.
16	Lundi	b	De l'octave, <i>dbl.</i> 1 cl. (Fête légale)
17	Mardi	b	De l'oct., <i>dbl.</i> 1 cl.
18	Mercredi	b	De l'octave. <i>mid. privilégié.</i>
19	Jendredi	b	
20	Vendredi	b	
21	Samedi	b	

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à N.-D. de la Garde, le 16; à la chapelle des Hurons, le 18; au Sault-Montmorency, le 20;